



Mercredi 7 janvier 2026 : suppression des transports scolaires et fermeture restauration

publié le 06/01/2026

Mesdames, Messieurs,

En raison des conditions climatiques et de la circulation rendue très dangereuse par d'éventuelles nouvelles chutes de neige et surtout par des pluies verglaçantes annoncées dans la nuit et demain matin, les transports scolaires seront à nouveau annulés mercredi 7 janvier 2026 dans le département des Deux-Sèvres. Les transports urbains seront sans nulle doute très fortement perturbés également.

Le collège accueillera les élèves qui se présenteront. Les cours pourraient être encore plus fortement perturbés qu'aujourd'hui du fait des conditions de circulation dangereuses qui empêcheraient les personnels de se déplacer ou d'être à l'heure pour leur prise de service.

Les enseignants qui ne pourraient pas se déplacer sont encouragés à proposer des activités via Pronote. C'est pourquoi nous vous conseillons de vérifier Pronote dans la matinée pour prendre connaissance des éventuelles activités proposées.

Nous devons tous être très attentifs à rester vigilants, tant dans l'attitude que dans le port de chaussures adaptées, dans les déplacements aux abords du collège et dans le collège du fait des risques de glissades en raison du verglas.

Par ailleurs, il n'y aura pas de restauration demain.

Comme pour aujourd'hui, nous vous encourageons à nous informer de l'absence de votre enfant via Pronote de préférence (l'accueil téléphonique étant incertain ou surchargé).

Nous vous remercions pour votre attention.



Académie
de Poitiers

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.